ansm

La e-notice

toujours à jour toujours avec vous toujours lisible

Le saviez-vous? Vos notices de médicaments existent aussi en version numérique. Retrouvez-les sur e-notice.fr ou en flashant le QR code présent sur certaines boîtes



de médicaments



→ LES E-NOTICES
SONT ACCESSIBLES
EN FLASHANT
LE QR CODE
DISPONIBLE
SUR CERTAINES
BOITES
DE MÉDICAMENTS.





POURQUOI CONSULTER LA VERSION NUMÉRIQUE DE LA NOTICE?

Vous y retrouvez les mêmes informations que dans la notice papier: posologie, contre-indications, effets indésirables éventuels...

La e-notice est régulièrement mise à jour: vous êtes ainsi certain d'accéder à la dernière version.

Elle est également plus lisible grâce à la possibilité d'agrandir le texte sur votre écran.

Vous bénéficiez aussi d'informations complémentaires (documents ou vidéos de bon usage), le tout sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur.

La notice papier reste présente dans la boîte.

La e-notice est une solution complémentaire pour faciliter l'accès aux dernières informations sur votre médicament

Phase pilote de la e-notice: de quoi parle-t-on?

Les notices numériques de tous les médicaments commercialisés en France sont déjà accessibles sur la base de données publique des médicaments (e-notice.fr). Depuis l'automne 2025, dans le cadre d'une phase pilote lancée par l'ANSM, certaines boîtes de médicaments distribuées en pharmacie comportent un QR code permettant un accès direct à ces notices numériques.

Cette phase pilote, d'une durée de deux ans, a pour objectif de faciliter l'accès à une information médicale actualisée et d'accompagner les patients dans l'usage de leurs médicaments. Elle permettra d'évaluer l'intérêt et l'accessibilité des notices numériques, ainsi que des informations complémentaires, mises à disposition comme les vidéos de bon usage.

Des informations complémentaires sont disponibles sur ansm.sante.fr.

→ VOTRE AVIS

N'hésitez pas à donner votre avis en participant à l'enquête en ligne sur **e-notice.fr**